

STAFF UNION BULLETIN BULLETIN DU SYNDICAT BOLETIN DEL SINDICATO



4 juin 2003

Quoi de neuf au mois de mai?

Adhésions : Un bon crû

Bilans des adhésions entre le 1 janvier et le 31 mai 2003 : 77 collègues ont rejoint le Syndicat. Quatre ont démissionné. Rejoignez-nous, unissez-vous !

Important et nouveau : Assurance chômage des Fonctionnaires internationaux

Une réunion d'information a eu lieu le mercredi 14 mai à 17 heures 15 (salle I) sur le régime volontaire garanti d'assurance chômage, négocié de main de maître par l'association pour la protection sociale des fonctionnaires internationaux et l'association des fonctionnaires internationaux français. Ouvert à tous les ressortissants communautaires et de l'AELE.

SRAS

Le Syndicat a été directement associé à la discussion du contenu de la circulaire 636 sur les mesures à prendre pour la protection du personnel contre l'épidémie. Il a également été directement associé à l'élaboration du dispositif devant être mis en place à l'occasion de la CIT. Après le choc terrible du décès de Pekka Aro, il faut souligner le sens de la dignité et de la responsabilité individuelle et collective dont chacun aura su faire preuve. Tout le personnel du Bureau de Beijing a repris le travail après une période de quinze jours. Il n'y a pas d'autre cas constaté ou suspecté parmi le personnel, du moins à notre connaissance.

Titularisations et promotions personnelles:

L'exercice en principe annuel était sur le point de débuter début mai 2003 dans l'un et l'autre cas. Les responsables syndicaux sont Renate Meyer et Bertrand Bernaz, assistés en cas de besoin par Marleen Rueda-Catry et Jean-Victor Gruat. N'hésitez pas à les contacter pour information ou assistance.

Emploi des personnes handicapées

Le Groupe de travail informel coordonné par Azza Taalab a terminé ses travaux fin avril 2003. Ses conclusions, sous forme de pré recommandations pour l'adoption par le BIT d'une politique en la matière, seront prochainement soumises au Comité de négociation paritaire.

Solidarité

La réunion du Premier Mardi du mois a été consacrée en mai aux questions de solidarité. Elle était animée par les responsables du Fonds d'Entraide, et par l'Assistante sociale. Une nouvelle campagne d'adhésion au Fonds d'entraide du Syndicat sera organisée en septembre prochain, car les demandes ne cessent d'augmenter, en provenance essentiellement du terrain. La précédente campagne, en mai 2002, a permis de pratiquement doubler le nombre de cotisants, qui demeure cependant modeste (un peu plus d'une centaine) au regard du potentiel. Le Comité du Syndicat étudie par ailleurs la possibilité de renforcer encore sa contribution au Fonds. La manière de mettre à l'épreuve de la solidarité active les autres mécanismes institutionnels va faire l'objet d'études et de propositions, y compris auprès de l'Administration, dont l'apport financier aux activités sociales et de secours reste très, très modeste.

Statuts du Syndicat

Un avant-projet de réforme des Statuts a été déposé début mai auprès de la Commission électorale par le Groupe de rédaction dont la constitution avait été décidée par la première session de l'Assemblée générale annuelle en janvier 2003. Un référendum s'ensuivra, dont les résultats seront présentés à la session d'automne de l'Assemblée générale annuelle.

Premier Mai

Une délégation du Comité du Syndicat et de la Section des Anciens a participé à Genève au traditionnel défilé du Premier Mai. D'autres manifestations de solidarité syndicale ont eu lieu dans différents lieux d'affectation, de Katmandu à Lima.

Comité de Négociation Paritaire

Le CNP a tenu sa seconde réunion de la mandature le 8 avril. Les deux parties sont convenues à cette occasion d'examiner ensemble les deux accords pertinents en matière de règlement des différends et de lancer immédiatement des consultations préalables auprès des utilisateurs et des différents organes qui interviennent dans les procédures correspondantes. Il a également été convenu de procéder à un réexamen des facilités accordées aux représentants syndicaux pour l'exercice de leurs fonctions, pour tenir compte des évolutions enregistrées depuis l'adoption, dans les années 80, des mesures toujours en vigueur. Pour ce qui est de l'accord sur les procédures de recrutement et de gestion des effectifs, les parties ont constaté que la plupart des questions à réexaminer dans ce cadre relevaient davantage de la pratique

que de l'accord collectif lui-même. Le Syndicat et HRD prépareront chacun une note de synthèse en vue d'évaluer les procédures existantes ; ces notes seront ensuite échangées entre les parties qui décideront alors de la procédure à suivre. Des progrès, d'importance variable, ont également pu être constatés pour ce qui est de la procédure de classification, du traitement humain des conséquences de la coupure budgétaire à PUBL (les co-présidents, Syndicat et Administration ont rencontré ensemble le Directeur exécutif compétent, en présence du délégué de service de PUBL), de la régularisation des contrats précaires et de la création d'un service de sécurité et santé au travail au BIT. Les parties ont par ailleurs procédé à différentes nominations conjointes pour des instances paritaires où des sièges étaient devenus vacants (Groupe d'Étude, Groupe de revue indépendant, Comité paritaire).
